



Fonctionnement secrétariat compétitions

Le secrétariat compétitions & arbitrage est ouvert du mardi au vendredi. De 9h à 12h et de 14h à 18h. Et du 9h à 12h le samedi matin (uniquement au téléphone).

Contacter le District

Pour échanger avec le District, il est obligatoire de passer par la boîte mail officielle du club (56.XXXXX@footbretagne.org). Tout message envoyé depuis une boîte mail personnelle ne sera pas traité. La communication par mail est à privilégier afin de faciliter la transmission des demandes aux commissions. Toute question vis-à-vis d'un point règlementaire est à adresser par mail afin que la commission compétente puisse rendre une réponse personnalisée (pour le statut de l'arbitrage par exemple). Chaque mail doit être signé avec le nom et prénom par l'expéditeur.

Nous vous rappelons que le District ne s'occupe en aucun cas de la gestion des licences en début de saison (dossier, validation, qualification). Ce domaine relève de la Ligue de Bretagne.

Lors de l'envoi d'une feuille de match par mail, il est recommandé pour faciliter le traitement, administratif, de bien indiquer le numéro de match correspondant et la compétition concernée.